

ABONNEMENT

RENOUELEMENT



JE M'ABONNE AU CYBERCENTRE INTERCOMMUNAL DU PAYS NE DE LA MER

Nom*			
Prénom*			
Civilité*	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme.	<input type="checkbox"/> Mlle
Date de naissance*/...../.....		
Adresse*		
	Code Postal*	Ville*	
N° de téléphone	Portable* :	Fixe* :	
E-mail			

Nom de l'assurance**	N° de police*
-----------------------------------	----------------------------

Profession	<input type="checkbox"/> Artisan / Commerçant	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire	<input type="checkbox"/> Cadre / Profession libérale
	<input type="checkbox"/> Agriculteur	<input type="checkbox"/> Ouvrier	<input type="checkbox"/> Autre :
	<input type="checkbox"/> Employé(e)	<input type="checkbox"/> Femme au foyer	
	<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> Retraité(e)	
	<input type="checkbox"/> Etudiant	<input type="checkbox"/> Lycéen	<input type="checkbox"/> Collégien
			<input type="checkbox"/> Elève

Usages favoris	<input type="checkbox"/> Messagerie	<input type="checkbox"/> Chat	<input type="checkbox"/> Ludo-éducatif	<input type="checkbox"/> Initiation
	<input type="checkbox"/> Bureautique	<input type="checkbox"/> Jeux	<input type="checkbox"/> Professionnel	<input type="checkbox"/> Autre :
	<input type="checkbox"/> Emploi	<input type="checkbox"/> Scolaire	<input type="checkbox"/> Formation à distance	

VOS ATTENTES CONCERNANT LE CYBERCENTRE INTERCOMMUNAL DU PAYS NE DE LA MER

.....

TARIFS

Abonnement	TARIF PLEIN	TARIF REDUIT
HABITANTS de la Communauté de Communes et des Pays Né de la Mer***	12,20 €	6,63 €
HORS Communauté de Communes et des Pays Né de la Mer	25,50 €	15,30 €
Tarif de passage : 1/2 heure		1,50 €
Tarif de passage : 1 heure		2,00 €
ASSOCIATION		Forfait de 10,00 €

Points d'impression	1 A4 IMP. noir = 1point	1 A4 couleur = 2 points
	50 points = 10,20 €	100 points = 15,30 €

PAIEMENT en espèces ou chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC

- * Renseignements obligatoires
- ** Assurance responsabilité civile habitation
- *** Chasnais - Grues- Lairoux – L'Aiguillon-sur-Mer - La Faute-sur-Mer – La Tranche-sur-Mer -Les Magnils-Reigniers – Luçon – Saint-Denis-du-Payré – Saint-Michel-en-l'Herm – Triaize

TARIF REDUIT :

Enfants de moins de 16 ans – Demandeurs d'emploi - Etudiants de moins de 25 ans – Membres de familles nombreuses (3 enfants et +).



Communauté de Communes du Pays Né de la Mer

Rond-point La Delphine - 85580 Saint Michel en l'Herm - Tél : 02 51 97 64 64 - Fax : 02 51 97 68 64
Email : secretariat-general@paysnedelamer.fr - Site Internet : www.paysnedelamer.fr



CADRE RESERVE AU CYBERCENTRE INTERCOMMUNAL DU PAYS NE DE LA MER

Login		Tarif	Chèque <input type="checkbox"/>	
			Espèces <input type="checkbox"/>	
Echéance de l'abonnement :				
Carte <input type="checkbox"/>	Reçu n°	BD <input type="checkbox"/>	+10 pts <input type="checkbox"/>	Assurance <input type="checkbox"/>

INFORMATIQUE ET LIBERTE

La Loi Informatique et Liberté garantit un droit d'accès aux données informatiques me concernant. Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes de la gestion du Cybercentre Intercommunal du Pays né de la Mer. Elles ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers sans mon accord.

Luçon, le

**Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »**

CONTACT

Dominique Mirat

✉ 12, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85400 Luçon

☎ 02 51 56 07 55 - @ cybercentre@paysnedelamer.fr - Site : <http://www.paysnedelamer.fr>



Communauté de Communes du Pays Né de la Mer

Rond-point La Delphine - 85580 Saint Michel en l'Herm - Tél : 02 51 97 64 64 - Fax : 02 51 97 68 64
Email : secretariat-general@paysnedelamer.fr - Site Internet : www.paysnedelamer.fr



ARTICLE 1

OBJET DU REGLEMENT

Le présent règlement définit les conditions d'utilisation des locaux et du matériel du Cybercentre intercommunal afin d'en garantir le bon fonctionnement. Il s'applique à toute personne appelée à utiliser les ressources du Cybercentre.

ARTICLE 2

ROLE DU CYBERCENTRE

Le Cybercentre a pour mission de réduire les inégalités d'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication. Il propose un accès à Internet, la possibilité de réaliser des travaux de bureautique et d'infographie, ainsi que des ateliers d'initiation non diplômant.

ARTICLES 3

CONDITIONS D'ACCES

Le Cybercentre est ouvert à tout public et de la façon suivante:

- Les abonnés → adhésion à un abonnement d'un an avec accès libre dans la limite de 3 heures par jour.
- Les usagers de passage → selon le tarif en vigueur.

Une autorisation parentale sera exigée pour tous les mineurs lors de l'inscription.

Les mineurs de plus de 12 ans peuvent utiliser les postes librement. Les mineurs de moins de 12 ans, hors groupe, doivent toujours être accompagnés par un adulte. Tout abonné bénéficiant d'une réduction devra présenter un justificatif datant de moins de 3 mois et une pièce d'identité.

Les tarifs sont arrêtés par délibération du conseil communautaire du Pays né de la Mer.

ARTICLES 4

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires d'ouverture du Cybercentre sont affichés à l'entrée du bâtiment. Ils sont susceptibles d'être modifiés.

Les usagers en seront avertis par voix d'affichage.

ARTICLES 5

CONDUITE A ADOPTER

Les animaux sont interdits à l'intérieur des locaux. De même, il y est interdit de fumer, de boire et de manger.

La courtoisie, le respect du matériel mais aussi des personnes présentes dans la salle sont de mise. Pour le respect de chacun il est recommandé de ne pas faire trop de bruit. Toutes écoutes de musique ou de vidéo devront se faire par le biais d'un casque. Les téléphones et baladeurs devront passer en mode silencieux en entrant dans les locaux. Tout appel téléphonique devra être passé à l'extérieur du bâtiment.

Toutes personnes bruyantes, agressives, violentes ou ayant un comportement nuisible à une bonne ambiance du lieu se verront expulsées temporairement ou définitivement du bâtiment. En cas de nécessité, il sera fait appel aux forces de l'ordre.

ARTICLES 6

RESPONSABILITE

La responsabilité du Cybercentre ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des usagers.

Toutes personnes présentes dans le local seront seuls responsables de tout dommage, matériel ou immatériel causé par eux-mêmes au sein du Cybercentre. La responsabilité civile et /ou pénale de l'utilisateur pourra être engagée en cas de dommage.

L'utilisateur déclare avoir souscrit une police d'assurances couvrant les dommages matériels et/ou immatériels causés aux tiers.

ARTICLE 7

UTILISATION DU MATERIEL

Il est interdit de modifier le paramétrage des postes de consultation, d'installer des programmes ou d'ajouter des périphériques sans autorisation préalable.

Le stockage de fichiers sur disques durs est provisoire, ceux-ci sont vidés régulièrement sans préavis.

Les disquettes, CD et clés USB feront l'objet d'un contrôle antivirus assuré par l'animateur.

La gravure de CD est possible sur demande auprès de l'animateur.

L'utilisation de l'imprimante est à disposition du public sous surveillance de l'animateur et moyennant le tarif en vigueur.



ARTICLE 8

L'ACCES A INTERNET

L'utilisation d'internet doit se faire dans le respect de la législation française. L'utilisateur s'interdit donc d'utiliser, de reproduire, de diffuser, de modifier ou de distribuer à titre gratuit ou onéreux tout contenu susceptible d'être protégé par des droits d'auteur. De plus, il reconnaît que toute violation d'un droit de propriété intellectuelle constitue une contrefaçon entraînant des sanctions civiles et pénales. En cas de non respect de ces droits, le Cybercentre se dégage de toute responsabilité.

L'utilisateur est seul responsable de l'usage et de la validité des données et des services qu'il consulte, interroge, modifie, télécharge et/ou transfère sur internet.

Le Cybercentre ayant une mission de service public, sont notamment interdits les sites et contenus :

- Contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- À caractère menaçant, injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe ou portant atteinte à l'honneur ou la réputation d'autrui,
- Incitant à la discrimination et /ou à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes, en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion,
- À caractère pornographique ou pédophile,
- Incitant à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité,
- Incitant au suicide,
- Permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens.

ARTICLE 9

CONTROLE

Chaque écran peut être contrôlé à tout moment par l'animateur et un non respect entrainera une exclusion immédiate et définitive.

ARTICLE 10

UTILISATION DES DONNEES NOMINATIVES

Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique afin de permettre une gestion quotidienne aisée du Cybercentre et sont également utilisées à des fins statistiques. Ces informations ne sont pas diffusées à un tiers et sont soumises au contrôle de la CNIL.

Conformément aux Articles de la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés «Vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès et rectification des données vous concernant.»

ARTICLE 11

RECLAMATION

Toutes contestations ou doléances devront être adressés par courrier au Président de la Communauté de Communes à :

**Communauté de Communes du Pays né de la Mer
Rond-point de la Delphine
85580 Saint-Michel-en-l'Herm**

ARTICLE 12

ACCEPTATION

Toute inscription au Cybercentre vaut acceptation du présent règlement intérieur. Le Cybercentre se réserve le droit de modifier tout ou en partie le règlement intérieur s'il s'avère nécessaire, pour le bon fonctionnement de celui-ci.

Luçon, le

Adhérent(e) au Cybercentre
(Nom-Prénom « lu et approuvé » signature)



Communauté de Communes du Pays Né de la Mer

Rond-point La Delphine - 85580 Saint Michel en l'Herm - Tél : 02 51 97 64 64 - Fax : 02 51 97 68 64
Email : secretariat-general@paysnedelamer.fr - Site Internet : www.paysnedelamer.fr

